

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**LA FCCQ CONTRIBUE À ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT AUPRÈS DES JEUNES  
GRÂCE AU DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE**

**MONTRÉAL, le 15 mai 2007** – Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du gouvernement du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est heureuse de s'associer au Secrétariat à la jeunesse afin de promouvoir le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Rappelons que le Défi vise à encourager l'essor d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes dans toutes les régions du Québec.

**Promouvoir l'entrepreneuriat au Québec : une mission prioritaire pour la FCCQ**

La promotion de la liberté d'entreprendre est au cœur de la mission de la FCCQ qui souhaite contribuer concrètement au développement collectif en donnant la possibilité aux jeunes d'acquérir les capacités et les compétences voulues dans la poursuite et l'atteinte de leur objectif entrepreneurial. « La FCCQ est fière de mettre à contribution son vaste réseau afin d'inviter les entrepreneurs locaux qui bénéficient d'une expertise d'affaires et d'une image de marque positive auprès de leur communauté, à agir comme modèles et promoteurs de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes de leur région », d'affirmer la présidente-directrice générale de la FCCQ, M<sup>me</sup> Françoise Bertrand.

Dans sa vision économique intitulée *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ considère la culture de l'entrepreneuriat comme l'axe prioritaire sur lequel repose la compétitivité du Québec. « Alors que la création nette d'entreprises au Québec est quasiment nulle, il est impératif d'assurer adéquatement le transfert intergénérationnel des entreprises québécoises et l'essor de notre richesse entrepreneuriale chez les jeunes pour garantir notre prospérité économique », d'ajouter Madame Bertrand.

### **Un partenariat fondé sur la réussite**

Le mandat du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) consiste à assurer la cohérence des politiques et des initiatives gouvernementales en matière de jeunesse. Il soutient les actions jeunesse, de concert avec ses divers partenaires. En misant sur les compétences de la FCCQ, le SAJ se donne les outils nécessaires pour sensibiliser et informer notre jeunesse, et l'inciter à faire preuve d'audace en se lançant dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

« Le gouvernement du Québec a déjà clairement indiqué, lorsqu'il a annoncé le prolongement du Défi dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, son intention de développer des partenariats avec les réseaux d'affaires pour favoriser la relève entrepreneuriale. La FCCQ figure parmi les partenaires de premier plan, susceptibles de l'aider à réaliser cet objectif », de souligner le premier ministre du Québec et responsable des dossiers jeunesse, M. Jean Charest. « De plus, le partenariat avec la FCCQ est naturel, puisqu'elle mobilise déjà son réseau relativement à la promotion de l'entrepreneuriat et que certaines de ses chambres de commerce s'engagent auprès des jeunes, notamment dans des programmes visant à contrer le décrochage scolaire », d'ajouter le premier ministre.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. À titre de plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### **Information**

Diane Dubord  
Directrice de projets  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Téléphone : 514 844-9571, poste 3232  
diane.dubord@fccq.ca

Hugo D'Amours  
Attaché de presse  
Cabinet du premier ministre  
Téléphone : 418 643-5321

Hélène Mercier  
Agente d'information  
Secrétariat à la jeunesse  
Téléphone : 418 528-9849